

PETITE HISTOIRE
DU
CHATEAU
DE
THIERS

éditions du G.E.N.E.V.T
1985 - 6

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit est le résultat du regroupement d'informations essentiellement collectées dans des ouvrages spécialisés mais ne présentant pas toujours l'assurance d'une authenticité rigoureuse. Toutefois, il a l'avantage d'être le dossier le plus complet sur le sujet.

Aussi ne faut-il le considérer que comme un document de travail qui sert de fil conducteur à notre étude; il nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses avancées, et de progresser dans l'approche du passé historique du "CHATEAU DE THIERS"

section "histoire" du G.E.N.E.V.T

Des ruines encore imposantes dominent la place du village de Thiers; ce sont celles d'un château féodal, restes qui ont traversé 7 siècles et nous apportent un témoignage du passé. De quand date sa construction? Quel aspect avait-il? Quels en étaient les occupants? Quels événements l'ont mis dans cet état? Voilà quelques-unes des multiples questions que suscitent ces vestiges, questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Le château de Thiers, la maison de Thiers comme le désignent les textes anciens, était une demeure seigneuriale avec les éléments de défense qu'on rencontre ordinairement dans les édifices de ce genre élevés au XIII^e. Le pays, après le règne de Philippe Auguste, jouissait d'une tranquillité complète; l'autorité royale était solidement établie. Aussi voyons-nous dans les châteaux de l'époque plus de soin dans la commodité de l'habitation que de souci de la fortification, sans toutefois que celle-ci fût complètement négligée. Le seigneur est seulement désireux de se bien loger, à l'abri d'incursions éventuelles de malandrins. On ne craint pas alors de pratiquer de larges ouvertures dans les murs extérieurs de la partie habitée.

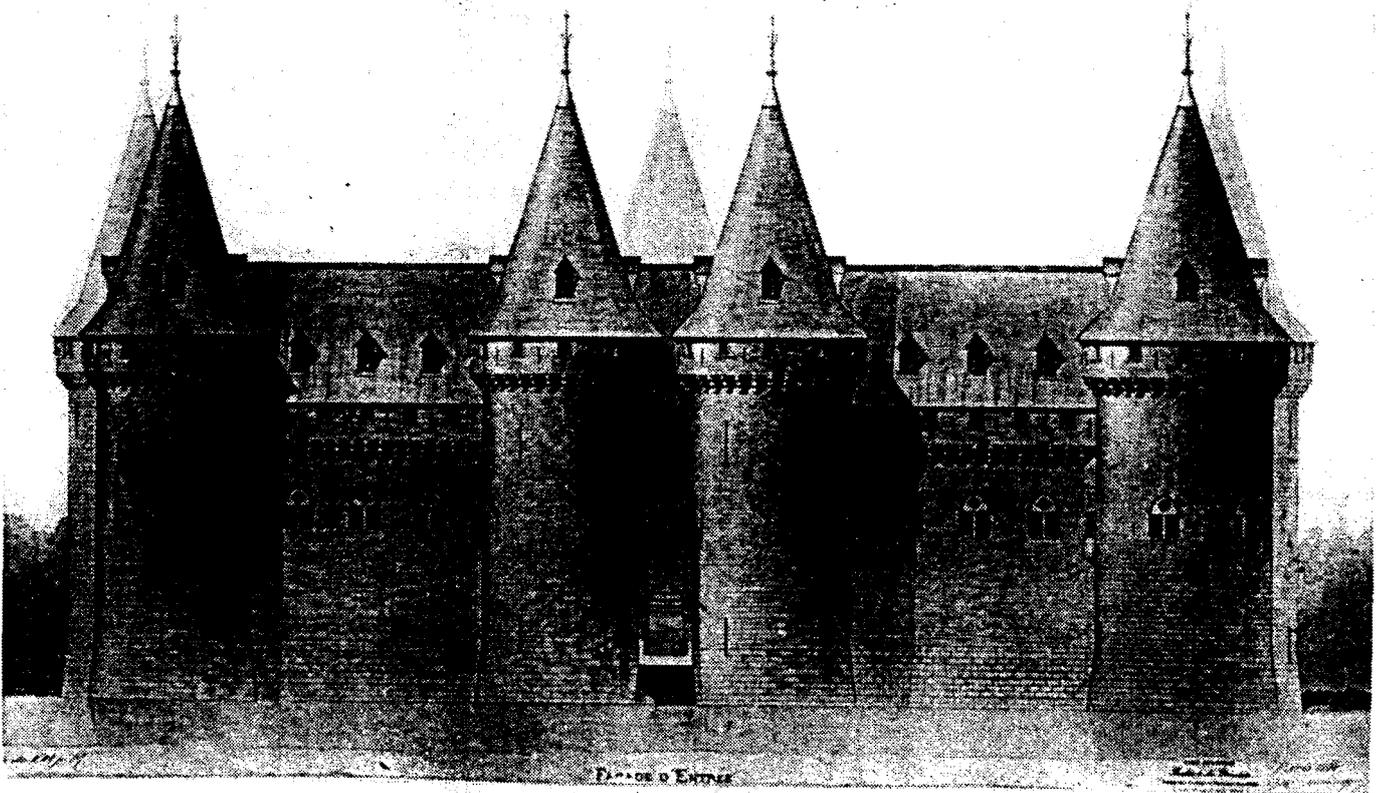
Quant au site choisi, il tire profit du fond plat de la vallée de la Thève, près, semble-t-il, du gué où serait passée la vieille chaussée Paris-Senlis, reste d'une voie antique du début de la conquête romaine. Il est d'ailleurs possible qu'il ait eu pour finalité la surveillance de ce passage de la rivière. Les photographies aériennes suggèrent que le cours de la Thève a été dévié; on y devine un tracé sinueux qui côtoie les murs nord et se continue grosso modo suivant l'axe du ruisseau de l'abîme. Ce détournement a-t-il été nécessité par la construction du château? n'a-t-il pas plutôt servi à alimenter le moulin sis derrière le château et mentionné sur l'acte de vente de la "forteresse"? Il existe une proéminence, "le petit bois", géologiquement anormale, qui pourrait avoir été l'assise de ce moulin.

Edifiée en terrain plat, donc, la construction féodale présente la forme d'un carré d'environ 60m de côté; trois faces forment une enceinte en maçonnerie de grès d'une épaisseur de 1,80m. Ces grès proviennent pour certains des zones cultivées de la vallée; on les trouve toujours, enfouis à 20 ou 30 cm dans les champs; les cultivateurs les appellent "oeufs de taupe"; avec leur couleur ocre, on les repère dans les murs. Les autres, gris, les plus abondants, viennent de bancs nombreux aux environs immédiats du village, dans les espaces aujourd'hui boisés mais alors couverts de bruyères.

A chaque angle du carré, et au milieu de chacun de ses côtés, s'élèvent des tours reliées entre elles par des courtines; elles ont un diamètre de 9,40m. La tour médiane, côté ouest, est l'objet d'une contreverse. Sa partie basse encore intacte de nos jours, montre une salle cylindrique occupant tout l'intérieur et plafonnée par une coupole percée d'un "trou d'homme". Des oubliettes? idée impensable dans ce qui n'est en fait qu'une résidence fortifiée.

Château de Châteauneuf

1888

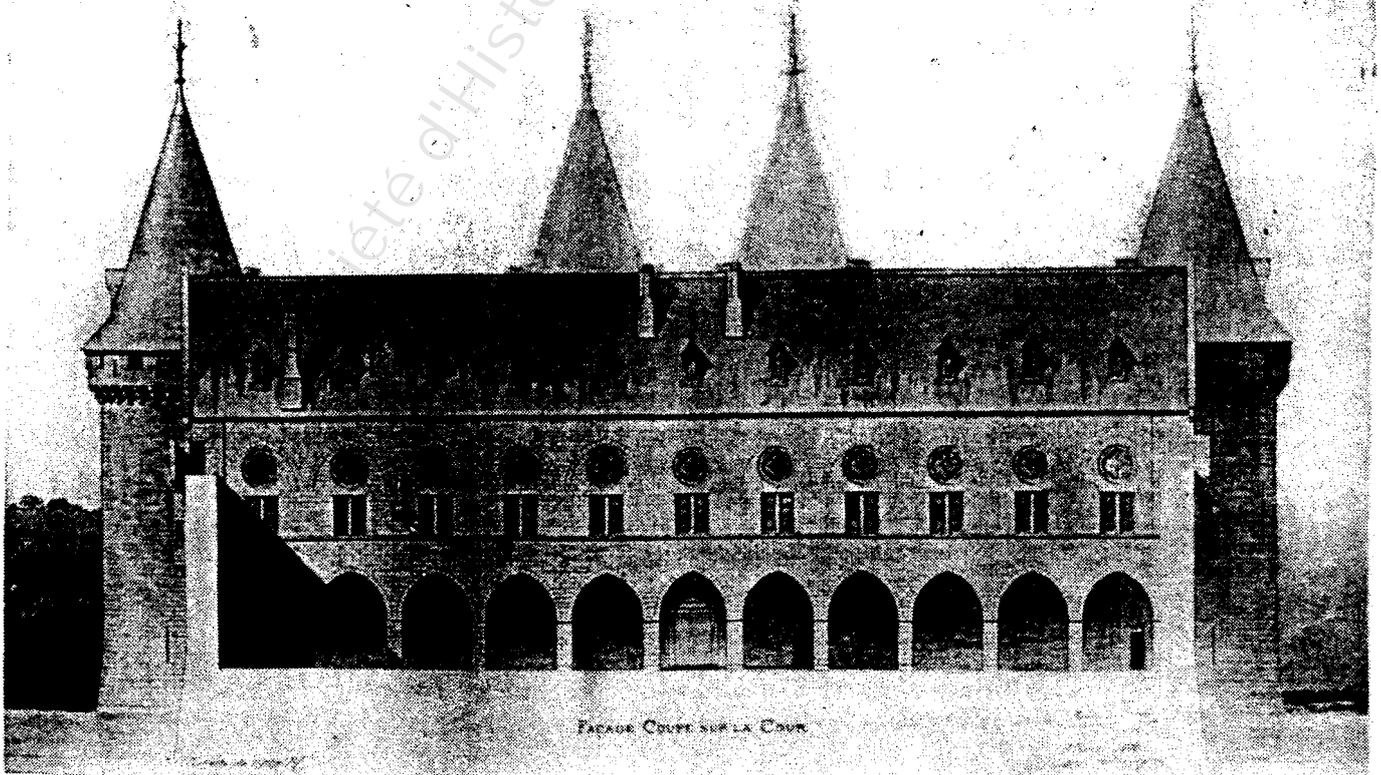


Projet d'Exécution

RECONSTITUTION PROPOSEE PAR M. AURENQUE
ARCHITECTE DES DOMAINES
(1888)

Château de Châteauneuf

1888



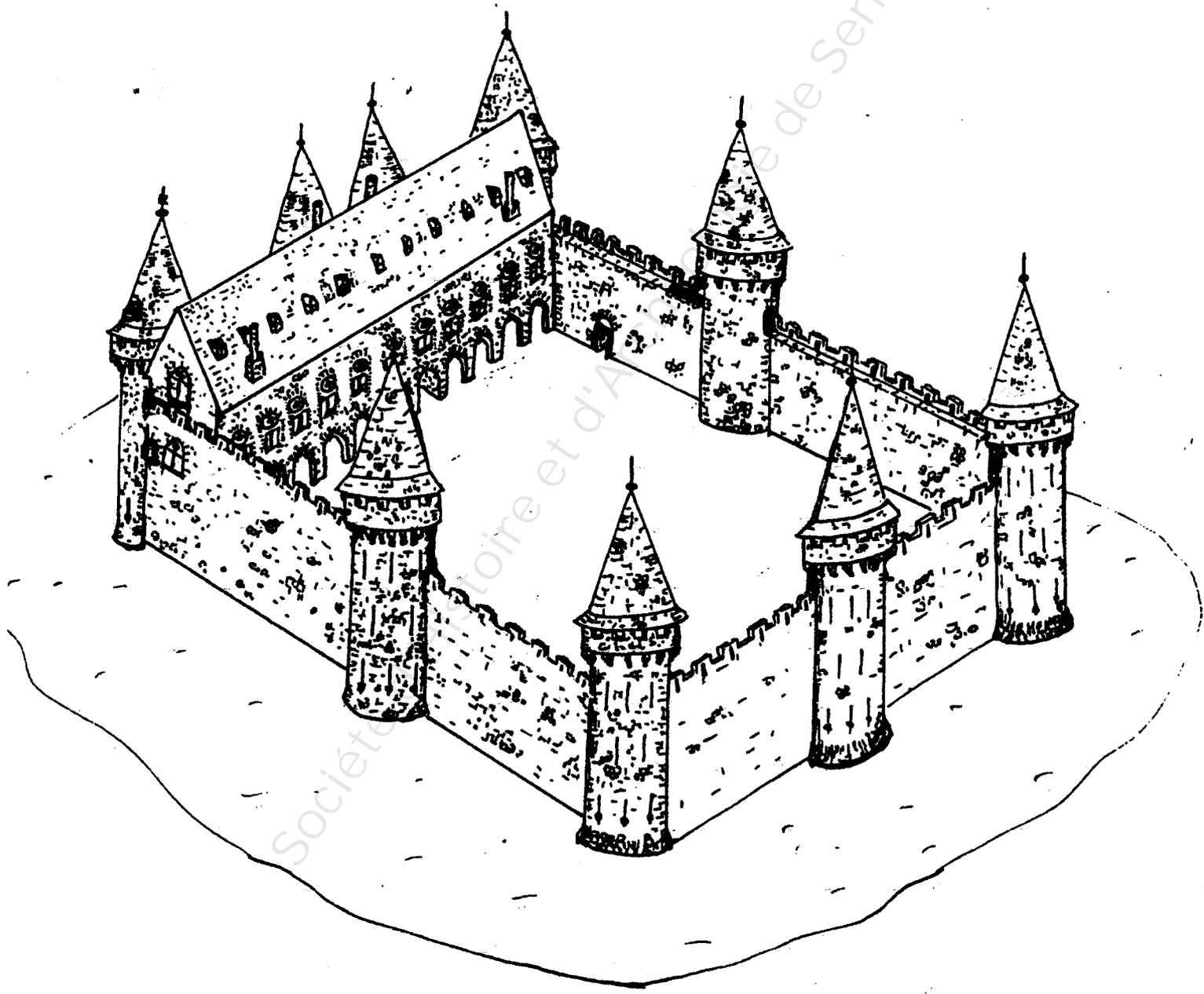
FAÇADE CÔTÉ SUD-EST

De plus, un nettoyage du sol a dégagé une structure cloisonnée extrêmement robuste que ne justifie pas le sol d'une prison qui se contente de terre battue. Par contre, si l'on suppose que, dans cette pièce, on y entreposait de la glace récoltée l'hiver dans les douves, et conservée jusqu'à l'été dans des lits de paille, tout devient logique; c'est là l'hypothèse actuellement retenue par les historiens. Il demeure encore une large pierre plate percée qui aurait drainé sous le dallage les eaux de fusion de la glace entreposée. Précisons que l'usage de la glace comme moyen de conservation est déjà connu des Romains qui expédiaient des huîtres bretonnes dans de la neige. Il faut signaler ici que la nappe phréatique stagne à 50 cm sous l'ancien dallage, ce qui infirme toute idée de souterrain reliant le château à une sortie hypothétique au "trou de la cave" ou au Bû.

Mais revenons à la description de l'enceinte. Les deux tours qui, au sud-est et au sud-ouest, terminent la façade principale, mieux construites, plus fortes, avec des meurtrières de conception plus moderne que celles des tours nord, ont, elles, un diamètre supérieur: 10 et 10,30m. L'épaisseur de cette partie de défense atteint 2,30m. En outre, la porte est flanquée de deux tours qui en surveillent l'entrée. Des fossés, que la rivière voisine alimente, isolent complètement l'enceinte. Pourtant, les ruines ne révèlent aucune trace de pont-levis, contre toute logique. Toutefois, une ouverture encore visible au-dessus de l'entrée ainsi qu'une amorce de niveau en maçonnerie permettent d'imaginer un local accroché entre les deux tours proches et proéminentes, et contenant la machinerie d'une herse voire d'un pont levis auquel il est difficile de renoncer à la vue des douves. C'est une question qui reste en suspens...

Le front sud était occupé tout entier par les bâtiments d'habitation. Au rez-de-chaussée, des voûtes donnant accès sur la cour servaient de magasins; au-dessus, dans la partie est, s'étendait une vaste salle voûtée, avec une grande cheminée de pierre adossée à la tour droite de l'entrée, salle éclairée par quatre baies prenant vue sur la place actuelle et ornées dans le tympan de petites rosaces à 4 lobes. Des bancs de pierre se trouvaient au pied de ces baies. La chapelle était vraisemblablement dans la tour sud-est; quelques colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles s'y voient encore. Là aussi se pose une question: ces colonnettes par leur style, font plutôt penser à la fin du XIII^e, voire au début du XIV^e siècle; elles semblent donc postérieures à la construction, et auraient pu être aménagées sous les évêques de Beauvais que nous évoquerons plus loin. Tout l'angle sud-est fait d'ailleurs penser à un remaniement que certains datent de 1290(?...) Dans cette tour sud-est, une ouverture latérale rectangulaire suggère un accès à des "toilettes", excroissance accrochée à la muraille au dessus des douves.

Du côté gauche du front sud, un bâtiment terminé par un pignon aigu qui dominait la construction vers l'ouest, laisse voir encore les traces des poutres qui supportaient



aspect possible du château au XIII^e
vu du nord-est

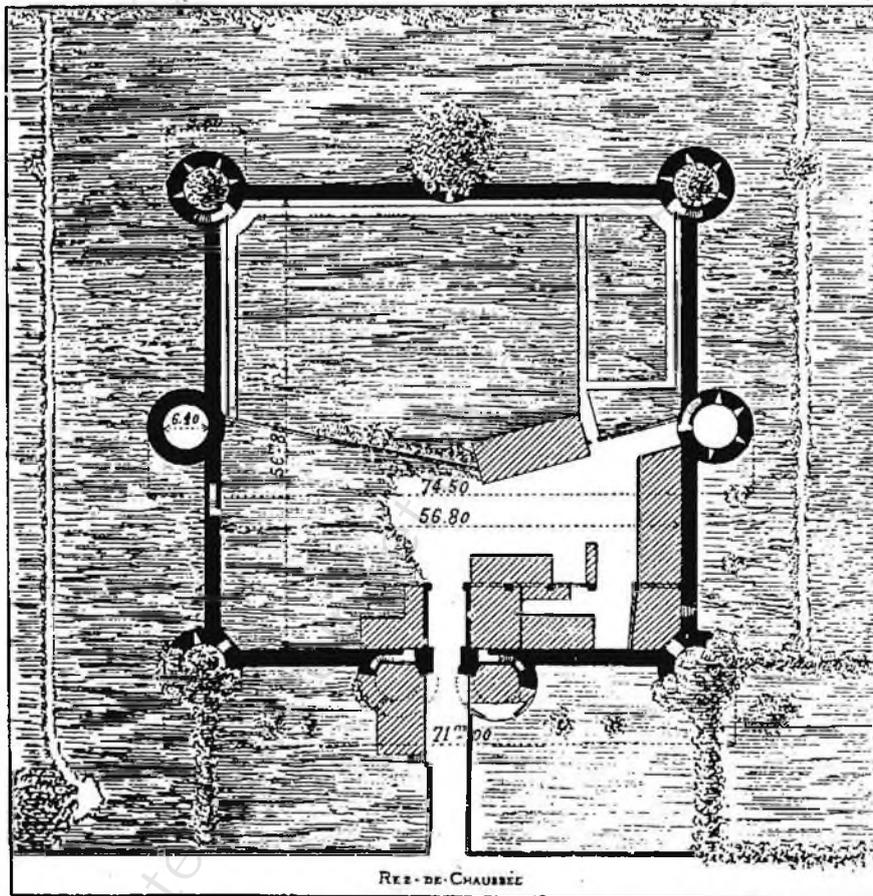
les planchers. Deux ouvertures sur la campagne, avec une sorte de balcon, s'ouvriraient au premier étage qui, lui, communiquait directement avec les tours d'angles.

Le grès a ainsi fourni les matériaux de toutes les parties basses des constructions et des murailles, jusqu'au niveau habitable. Sur ces bases on avait élevé une maçonnerie en pierre calcaire taillée. Les murs sont constitués de deux parements montés avec ces pierres de taille, et un blocage de caillasse scellée par un mortier de chaux remplit la partie centrale, le tout dépassant le mètre d'épaisseur. D'où proviennent ces belles pierres? peut-être de Montgrésin où existe en 1270 une carrière; il est vraisemblable qu'on y extrait déjà la pierre à l'époque de la construction de notre résidence fortifiée.

Peu de châteaux du XIII^e siècle subsistent encore, et il est intéressant de trouver, avec ses dispositions reconnaissables, la demeure d'un de ces seigneurs ayant un domaine restreint et qui, presque dans chacun de nos villages, avait sa place dans l'organisation féodale. Les Bouteillers étaient, au XII^e siècle, les grands propriétaires de la contrée; mais des partages successifs avaient morcelé leur vaste domaine, et Thiers, comme Pontarmé, appartenait vers 1250, à Thibaut de Beaumont, en partie par suite de son mariage avec Jeanne, fille de Raoul le Bouteiller, seigneur de Luzarches et de Coye, et aussi par héritage de son père Jean de Beaumont.

Ce fut peut-être Thibaut qui fit construire le château. Le style rappelle celui des citadelles datant de 1220 à 1225: quadrilatère sans donjon, fermé de longues courtines et flanqué de tours cylindriques. Toutefois, sur le mur intérieur, côté ouest, un raccord, un changement brutal dans l'agencement des pierres fait penser à une reprise de travaux après un délai d'attente prolongé. En outre, les tours du mur nord sont d'un style plus ancien avec leurs meurtrières horizontales; a-t-il subi deux étapes dans son édification? a-t-on greffé de nouveaux bâtiments d'habitation sur une enceinte plus ancienne? Toujours est-il que nous pouvons admettre son achèvement vers les années 1250-1260.

Après la mort de Thibaut, ses héritiers, le jeune chevalier Jean de Tilly et sa femme Jeanne, vendirent en août 1276 le château de Thiers et ses dépendances à Renault de Nanteuil, alors évêque de Beauvais, pour la somme de 1 750 livres parisis. Outre "la méson de Thierz", la vente comprenait les droits résultant de la seigneurie: 8 arpents de pré (un arpent équivaut à quelques 40 ares), 8 muids d'avoine de revenu annuel sur les maisons du village et sur certaines terres, le vivier contenant 80 arpents (plus de 30 ha!) dont 3 en eau, un moulin situé derrière le château et un autre à Neufmoulin, le bois Jarriel et le bois des fosses, et enfin des droits sur plusieurs fiefs autour du village, fiefs qui sont acquis en 1278 puis en 1280 comme le bois Bourdon.



PLAN DU CHATEAU DE THIERS

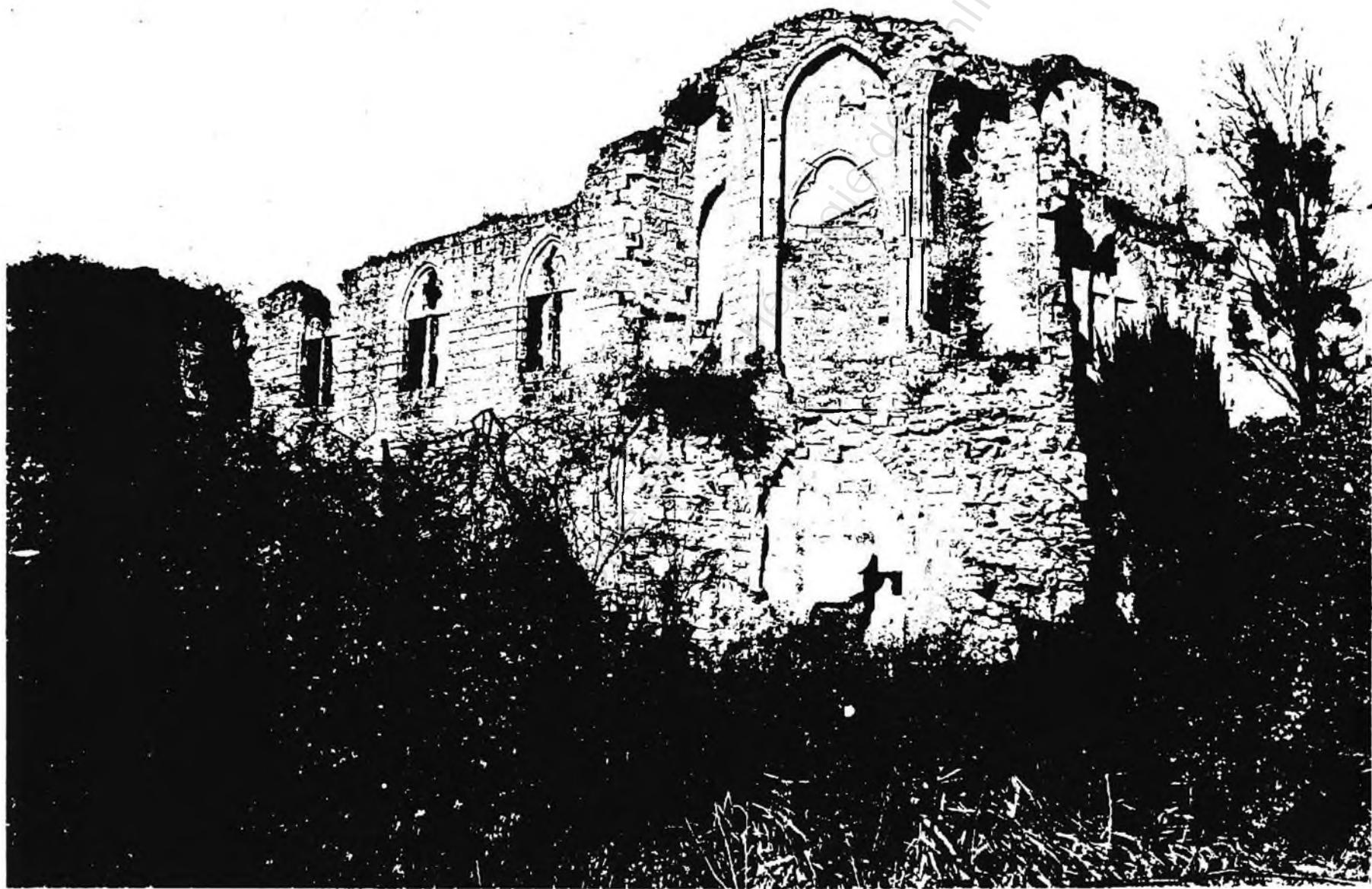
1890

Renault, par testament, lègue à l'évêché les terres de Saintines et la "méson de Thierz" avec ses dépendances; Thierz passe sous la juridiction du comté de Beauvais. Les successeurs du siège épiscopal viennent dans cette résidence; une charte datée du 12 juillet 1343 concernant la collégiale Saint Evremond, à Creil, est délivrée "apud tertium, domun nostram". D'ailleurs, ils tiennent à leurs droits seigneuriaux, preuve en est cette réclamation présentée au roi contre l'abbé de Saint Denis qui a fait élever à Montmélian un moulin à vent. Or, l'évêque possède à Neufmoulin un moulin bannier; il détenait en quelque sorte le monopole pour les alentours, et prélevait au passage des droits sur tout le grain moulu. L'abbé de Saint Denis doit abattre son moulin affirme Beauvais. La démarche ne semble pas avoir abouti car 40 ans plus tard, ce sont 3 ou 4 de ces tours ailées qui animent le ciel de Montmélian!

En 1311, sous l'épiscopat de Simon de Clermont, le château participe, modestement bien sûr, à l'anéantissement des Templiers. L'ordre religieux de ces moines soldats, très influent, gêne le roi de France. Philippe le Bel fait arrêter tous les templiers du royaume en 1307; 13 d'entre eux sont retenus dans le château de Thiers, durant leur procès; 7, non réconciliés, sont brûlés comme hérétiques sur une place de Senlis. Il est évidemment impensable qu'ils aient été enfermés dans ce local sans aération appelé "oubliettes", d'autant plus que des notes de frais laissent entrevoir une incarcération relativement douce.

Hormis cet événement, les documents sont plutôt rares sur le château durant les 75 ans qui suivent la mort de Renault de Nanteuil. Toutefois, des écrits donnent des renseignements sur l'état des châteaux de l'évêque de Beauvais, donc sur celui de Thiers. En effet, après le désastre de Poitiers, la France est sur la défensive; le régent du royaume, Charles, duc de Normandie, décide de faire réparer ou fortifier les forteresses utiles à la défense du Beauvaisis, et de faire démolir celles qui, bien que hors d'usage, pourraient offrir un point de résistance à l'ennemi. En 1357, la commission requise propose de "garder et renforcer réparer et retenir les chastiaux de Gerberoy, Goulencourt, Croules, Bresles et Thiers". Construit depuis une centaine d'années environ, le château de Thiers s'élevait dans une région qui n'avait pas eu jusqu'alors à souffrir de la guerre; il ne devait donc pas exiger de réparations importantes, mais sûrement un renforcement des défenses.

Mais la Jacquerie va modifier ces dispositions. La révolte populaire se déclenche fin mai 1358; après leur échec à Compiègne où les habitants s'opposent à leur entrée dans la ville, les jacques opérant dans notre région refluent vers Senlis où ils "firent tant que ceux de la dite ville alèrent en leur compagnie". Ils partent alors vers Paris tenus par leur allié E. Marcel, maître de la capitale depuis 1356. Curieusement à Pontarmé, ils respectent le château; ils bifurquent vers Ermenonville où réside Robert de Lorris considéré comme conseiller mal-faisant du royaume, et à ce titre responsable des misères du peuple. L'entreprise est d'importance, et l'on suppose



vue sud-est

que la troupe est conduite par son stratège Guillaume Cale. Néanmoins, une délégation continue sur Paris quérir du renfort. Thiers est sur le chemin du gros de la "horde", avec son château qui symbolise la classe opprimente des privilégiés. De plus, Etienne Marcel aurait demandé de détruire toute forteresse pouvant nuire à Paris en servant de base à des forces hostiles. Enfin, la bande a du temps devant elle puisqu'elle attend des Parisiens pour investir Ermenonville située seulement à une bonne heure de marche. L'attaque du château est donc décidée; nous sommes le 29 mai(?) Il est logique de penser à une résistance de la part des occupants, protégés qu'ils sont par les fossés. En l'absence de pont-levis, quelques coups de bélier ont dû rapidement permettre l'accès de la bâtisse féodale. Signalons toutefois la tradition populaire qui rapporte qu'après une nuit de siège, et sous la promesse de la vie sauve pour lui et les siens, le gardien abaissa le pont-levis. La seule certitude est l'incendie de la "forteresse". Les Jacques ont eu tout le temps de piller, puisque ce n'est que le 6 juin qu'ils interviennent à Ermenonville, après l'arrivée de 300 Parisiens.

Quelle fut l'attitude des Thiérois dans cette affaire? ont-ils participé au saccage de la propriété de leur seigneur qu'ils ne devaient connaître que par les impôts? On ne connaît aucune lettre de rémission concernant un Thiérois, ces lettres étant des écrits royaux gracieux nominativement ceux qui, s'étant égarés dans la révolte, sollicitaient leur pardon.

Que reste-t-il du château après le passage des Jacques? un incendie, si violent soit-il, n'attaque pas des murs aussi solides que ceux de la bâtisse saccagée. Les flammes ont-elles eu entièrement raison des poutres imposantes de la charpente comme des planchers? Il reste assurément toute la maçonnerie; difficile d'appeler cela des ruines! Une relique nous est peut-être(?) parvenue jusqu'à nous: la statue de la vierge à la pomme, sculpture du XIII^e siècle, orgueil de notre église rénovée. Elle est en craie, d'une masse voisine des 50 Kg, haute de quelques 60 cm, et semblable à d'autres taillées au XIII^e dans la région de Beauvais. On peut supposer qu'elle fut introduite à Thiers par le comte-évêque de Beauvais, seigneur de Thiers,

Devant la situation entièrement nouvelle, l'évêque de Beauvais demande au Régent de ne pas être obligé de réparer ce château primitivement inclus dans le système de défense de la région, ce qui lui est accordé en 1360. Depuis lors, Thiers est abandonné; il reste aux évêques le domaine que leur a légué Renault de Nanteuil, mais la maison seigneuriale est inutilisable. Pendant deux siècles, ils ne jouissent que du revenu de la terre (versé un moment à Pierre Cauchon!)

Inutilisable, notre château? certes pour un comte, pair de France, mais non pour des hors la loi! La guerre de Cent Ans permet l'instauration d'une certaine anarchie: des bandes de brigands écumant les campagnes. Hors les murs des villes, tout le pays est livré aux "routiers". Et la tradi-



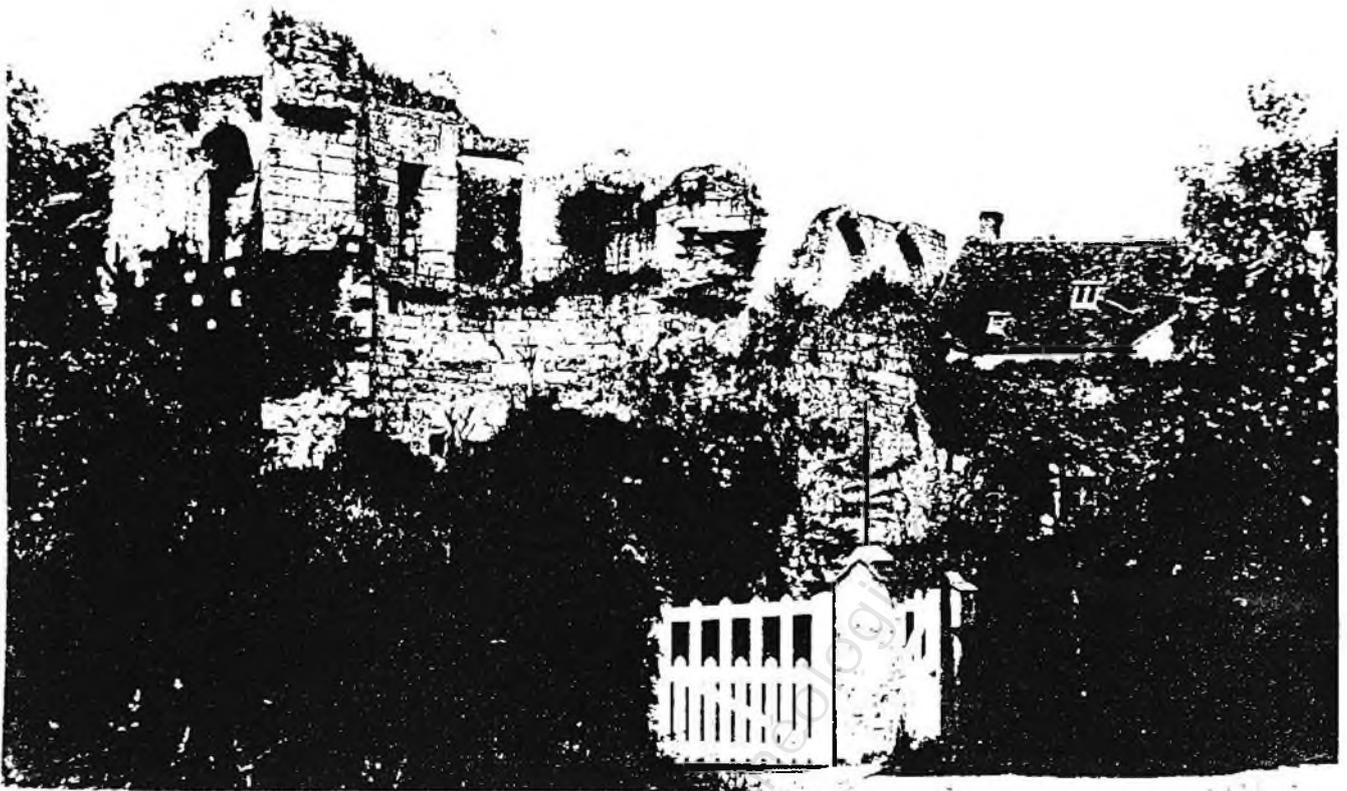
CHATEAU DE THIERS. — PIGNON OUEST DÉTRUIT EN 1870

tion populaire assure que le château abandonné par ses propriétaires devint le repaire d'un de ces groupes de voleurs, mercenaires prêts à se mettre au service d'un puissant pour le seconder dans la terrible guerre civile qui déchira la France dès 1410 entre Armagnacs et Bourguignons. Or, Thiers a le privilège de posséder une forteresse, en ruines, certes, mais encore imposante et pouvant servir de camp retranché; il passe à une demi-lieue une route royale, devenue notre R.N.17, un véritable traqueard dans cette forêt dense, sans oublier la "chaussée de Thiers" à deux pas. En somme, toutes les conditions sont remplies pour accueillir une bande de malfaiteurs. Mais la retraite fortifiée va leur être ôtée.

Sous l'impulsion de Jeanne d'Arc, le pouvoir royal reprend vigueur. La lutte contre les Anglo-Bourguignons s'organise. Le roi nouvellement intrônisé à Reims décide de démolir toute place forte incapable d'être efficacement défendue mais pouvant malgré tout servir de point d'appui à l'ennemi. Thiers entre dans cette catégorie. En 1431, le château est démantelé. Les tours d'entrée sont éventrées, car c'est là le point fort de la construction. Le mur d'enceinte est décapité à environ 3m de haut. En somme, il reste ce que nous voyons de nos jours, avec toutefois en plus le pignon ouest qui ne sera abattu qu'en 1870. Que sont devenues les pierres? Toutes les maisons anciennes du village sont en grès; le bâtiment du château ne semble pas avoir servi de carrière comme dans bien d'autres sites; peut-être les murs d'enceinte ont-ils été utilisés? Il devait rester des pierres de taille dans la cour puisque les occupants postérieurs aménageront des locaux sans toucher aux ruines dressées.

Sous Charles IX, le château change de propriétaire. Le roi ressent des difficultés financières dues à la guerre contre les protestants; en 1562 puis 1563, il décide, en toute logique, de mettre à contribution, au sens propre, le clergé; il prescrit la vente, pour une somme donnée, d'une partie des biens des évêques et des diverses communautés religieuses. Pourtant, il autorise l'année suivante le rachat des terres aliénées... en fait, l'opération ressemble beaucoup à un prélèvement d'impôts. C'est pour racheter les propriétés vendues à regrets que l'évêque de Beauvais décide de vendre Thiers: "...la terre et la seigneurie de Thierz et de Neufmoulin distans dudit Beauvais de unzes lieues ou environ estre la moins commode et prouffitable..." La vente aux enchères est organisée pour le 10 octobre 1564 et annoncée par voies d'affiches, sur la porte de notre église entre autres lieux. Le revenu annuel du fief est estimé à 340 livres tournois; la vente se négocie pour 8 520 livres, outre les frais, au bénéfice du seigneur de Leseau agissant pour le compte du "haut et puissant seigneur Messire Anne, duc de Montmorency", propriétaire de Chantilly.

La terre de Thiers fait dorénavant partie de la seigneurie de Chantilly, annexe du duché-pairie de Montmorency. La maison des Montmorency est une vieille famille.



angle sud-ouest



vue côté cour

couverte de gloire dans le sillage des rois de France auxquels elle est toujours restée fidèle. Sa notoriété culmine avec Anne de Montmorency, maréchal et pair de France en 1522, connétable en 1537 puis enfin duc en 1551. Il mérite bien la mention citée plus haut: "haut et puissant seigneur..." Il meurt en 1567, dans un combat contre les protestants où lutte, fait curieux, le vendeur du château, ancien évêque de Beauvais devenu calviniste!

En 1624, le petit-fils d'Anne, Henri II de Montmorency, connu comme: "brave, riche, galant, libéral..." accorde le château ruiné en concession à Estienne Chanterelle, garde des bois d'Offémont, contre une rente annuelle de 10 livres. Il est tenu en outre d'offrir le gîte et le couvert aux officiers du seigneur de Chantilly, seigneur de Thiers, à l'occasion de leur venue sur le territoire en service commandé.

Chanterelle s'installe. Sa concession lui demande de bâtir une maison manable, une maison d'habitation simple en somme, et ceci en ne se servant que des pierres se trouvant dans la cour, sans toucher ni aux murs d'enceinte ni aux tours. Il reste actuellement les traces de la "réhabilitation" des ruines par Chanterelle. Il a muré quatre des 5 arches inférieures. Il édifia deux niveaux sous ces arcades. Dans la partie supérieure, adossée à la tour sud-est, une salle de réception s'orne d'une cheminée importante dont le conduit transperce le sommet de l'arche; une fenêtre en tiers-point est ouverte dans l'épaisseur du mur est. En somme, Chanterelle semble s'être aménagé toute la partie basse de l'aile sud-est, jusqu'au mur porteur qui longe l'entrée. Un gros mur, encore visible au début de ce siècle, perpendiculaire à la façade de la cour, accroché au deuxième pilier en partant de l'est, de la largeur de ce pilier, laisse supposer qu'un bâtiment longéait, peut-être sur deux niveaux, le mur d'enceinte; une petite porte de communication existe encore dans la maçonnerie, au pied de la première arche murée.

Logeant au château, Chanterelle se conduit en châtelain. Il fait vraisemblablement construire un pont sur le gué tout proche, le pont Chanterelle depuis. Il meurt le 12 mars 1660. La paroisse lui fait l'honneur d'une inhumation dans l'église, peut-être en reconnaissance de largesses passées. Sa veuve aura le même privilège 10 ans plus tard, lors de sa mort datée du 20 avril 1670. Ils laissent un fils, Pierre, qui ne paraît pas avoir habité à Thiers, et deux filles dont l'une épouse Grégoire Carré, de Fosses, et l'autre, Martin Pincemaille, de Raray. Il semble que les Pincemaille succèdent dans les droits du premier bénéficiaire; ils habitent Thiers. Madame meurt en 1685 à 59 ans; elle est inhumée également à l'église. Son fils Pierre la rejoint en 1693.



Phototypie Berthaud. 2-99.

Cliché Martin-Sabon.

CHATEAU DE THIERS. — INTÉRIEUR DE LA COUR.

aspect en 1895



Phototypie Berthaud. 2-99.

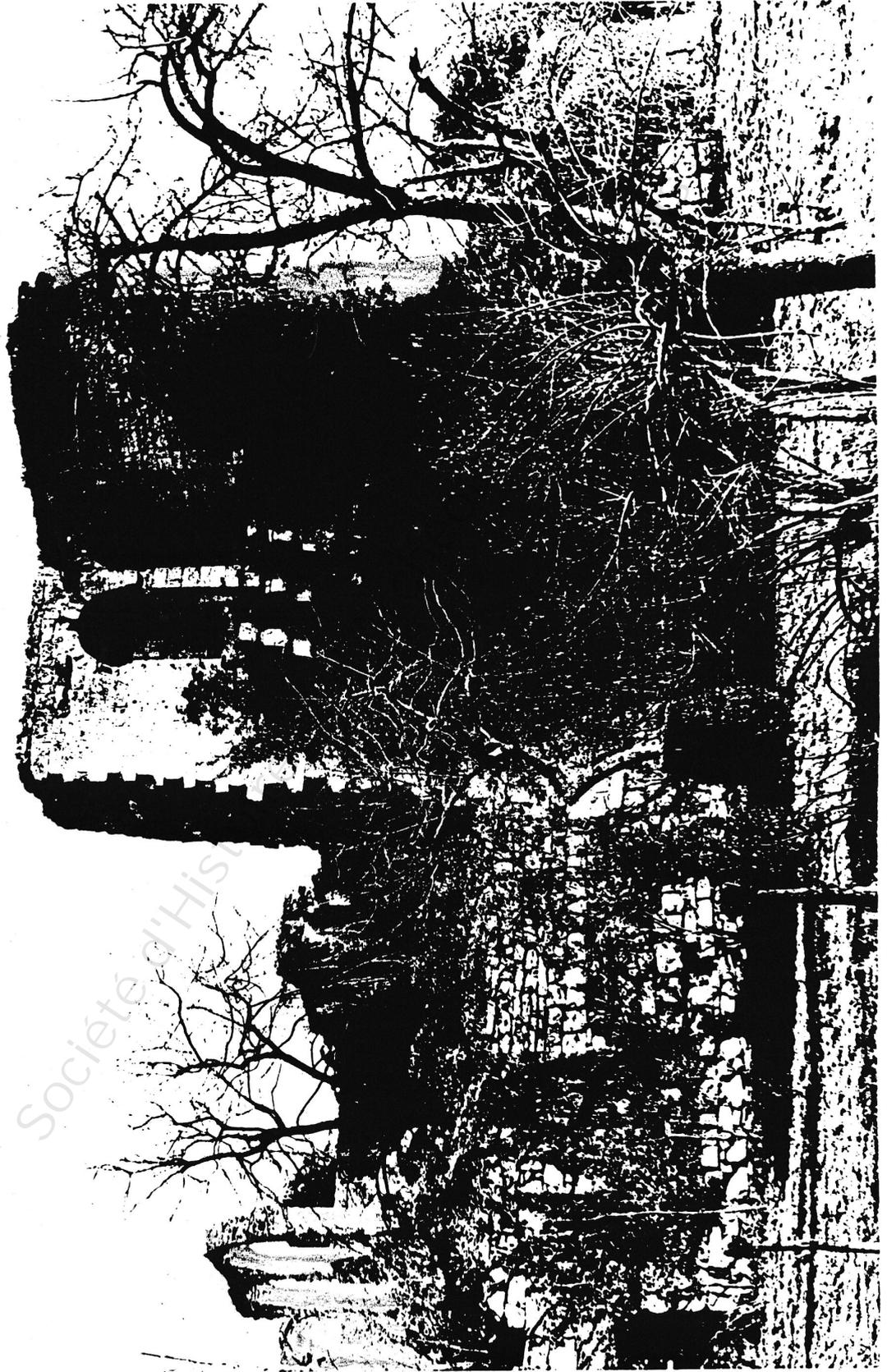
Cliché Martin-Sabon.

CHATEAU DE THIERS. — VUE GÉNÉRALE.

C'est vers cette époque que le château change de vocation. Il est de tradition qu'un cultivateur en fait l'acquisition au début du XVIII^e siècle d'un habitant de Fosses (peut-être un descendant de Grégoire Carré) à qui une rente est payée et qui a aliéné ses droits au profit des acquéreurs. Il s'agit vraisemblablement d'un Morand; on trouve en effet un graphiti: "Philippe Moran 1710" sur la fenêtre percée par Chanterelle; ces Morand sont à l'origine des familles contemporaines Morand, Delécluse, Divoux, Santoni, Renault, et par suite d'alliance dans le village, aux familles Théroine, Cottard, Dolé, Boyelle, Robquin.. Les Morand sont des paysans, le château devient une ferme. En 1780, comme nous le confirme un document d'arpentage établi lors des travaux du canal de la Thève, les ruines féodales sont tenues, ainsi que les douves et les prés alentours, par Morand Jacques.

Un document notarié nous apprend qu'il partage le château, comme le reste de ses terres réparties sur la commune, entre ses 5 enfants; à cette date, en 1807, il possède donc le château en pleine propriété; la Révolution a sans doute effacé les droits consécutifs à la concession de Chanterelle. Bénard Louis, de Pontarmé, épouse en 1809, une fille de Jean Vincent Morand, l'un des héritiers du château; il acquiert alors une partie de la ferme. Son fils, Jean-Louis, épouse en 1830 une fille de Nicolas Hippolyte Morand, autre héritier; il devient ainsi le cousin germain de son père! Lors de son mariage, Jean-Louis est maçon comme son oncle de Pontarmé; c'est vraisemblablement lui qui bâtit la maison dans les ruines de la tour droite de l'entrée; c'est sûrement lui le responsable de la mutilation du pignon ouest. Il seconde son père à la ferme et, par achat à ses cousins, il regroupe à son profit tous les bâtiments fermiers du château dispersés lors du partage de 1807. Il meurt en 1888 et laisse son patrimoine à sa fille Brigitte; celle-ci a épousé Boyelle Ferdinand, instituteur, dont la mort prématurée n'autorise que la naissance de leur fils unique Auguste. Ce dernier, commerçant à Chantilly, est le père de Georges et de Jeanne.

En 1870, deux événements affectent le château. La guerre y installe un moment un centre d'intendance de l'armée prussienne. Arthur Morand a souvent raconté, alors qu'il était âgé de 7 ans et habitait la maison d'entrée côté gauche, comment il se glissait sous la table des cuisines pour y ramasser les grains de café tombés et les rapporter à ses parents. Le deuxième événement, plus regrettable quant au château, est la destruction du pignon ouest, bien que les ruines fussent déjà inscrites à l'inventaire des "monuments historiques", et ceci depuis 1862. Martin Joseph Constant, menuisier à Thiers depuis son mariage en 1845 avec une Morand, fait l'acquisition des pierres en place, démantèle le pignon, bâtit sa maison (celle toute en hauteur qui donne sur la place du calvaire) et vend les pierres en surplus aux Thiérois pour 100 sous le tonneau.



vue ouest - le balcon

Au début de ce siècle, le château appartient donc à Georges Boyelle et à sa soeur Jeanne. Citadins de Chantilly, ils confient l'exploitation de la ferme à un homme de l'art, mais ils en restent gestionnaires. Une villa est construite vers 1910 pour recevoir la famille des propriétaires en congés de fin de semaine. C'est vraisemblablement au cours de ces travaux qu'est née la légende du trésor. Les vieux du village affirment toujours qu'un ouvrier a trouvé une statuette de la Vierge en or massif, haute de 70 cm. Monsieur Boyelle l'aurait acquise contre une belle récompense à l'inventeur; elle aurait alors été transportée à Paris discrètement dans une charrette de foin. Monsieur Vaffier, gendre de Georges Boyelle, nie le fait.

Malgré l'épaisseur des murs, le temps exerce lentement ses ravages; les ruines se dégradent et présentent même un danger avec la chute de pierres. Aussi, au début de ce siècle, est-il demandé l'intervention des "Beaux Arts". En 1912, un échafaudage d'urgence sauve l'arche d'entrée, côté cour. En 1914, la consolidation des deux arches supérieures et la restauration des deux fenêtres de la façade éboulées dans les années 1880 sont décidées; les échafaudages sont érigés par l'entreprise Dessuiles de La Chapelle. Mais la guerre mobilise les maçons... Les travaux sont enfin effectués en 1922. En 1940, une équipe d'ouvriers dégage le côté Est de son lierre.

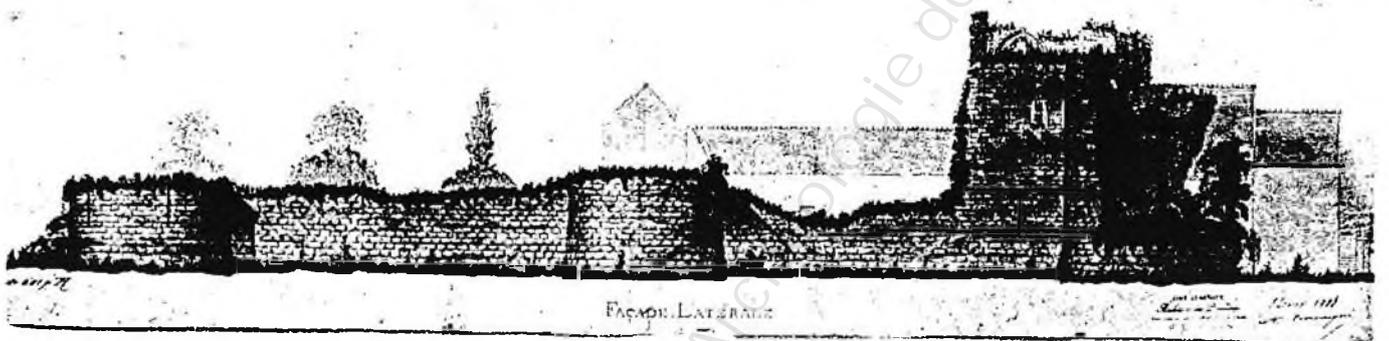
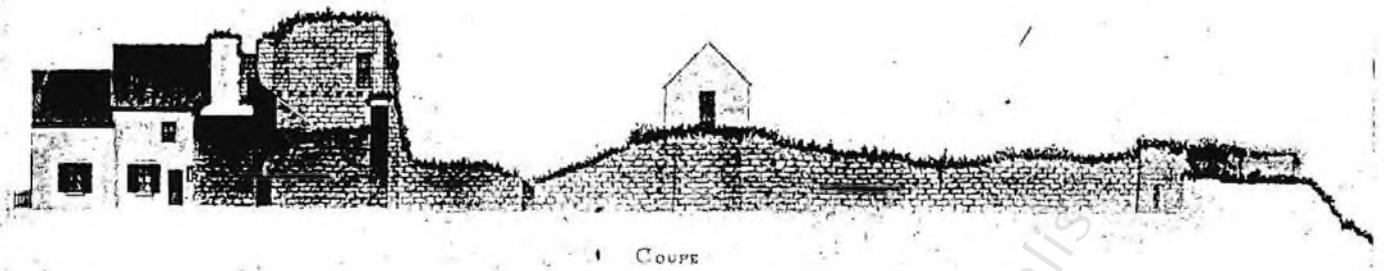
C'est dans les années 1940 que le château cesse d'être une ferme. Les bâtiments vétustes sont abattus vers 1960. La glacière longtemps utilisée comme cave et alors nettoyée. Ces modifications révèlent des points faibles, mais toute restauration reste pour 50% à la charge des propriétaires, ce qui est lourd quand on ne possède pas les épaules d'un mécène... Pourtant, les arches inférieures sont renforcées, un pote à faux est repris dans la tour sud-ouest, l'escalier de la tour nord-ouest est en partie restauré. Les déblais sont étalés le long de l'étang (détail réservé aux archéologues de l'an 2 000)

Enfin, madame Jandet, fille de Morand Aimé le Parisien, se défait de sa maison d'entrée; les Boyelle sont désormais les seuls propriétaires des ruines qu'ils gèrent en indivis.

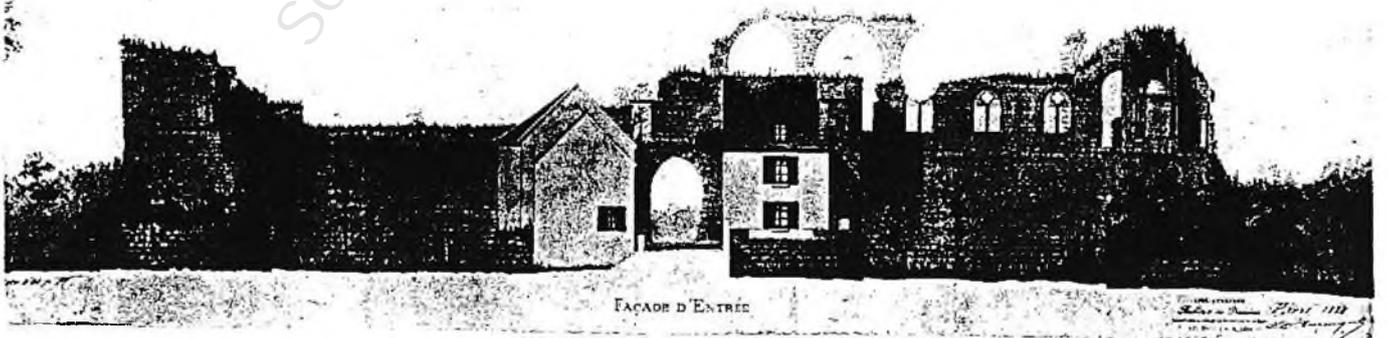
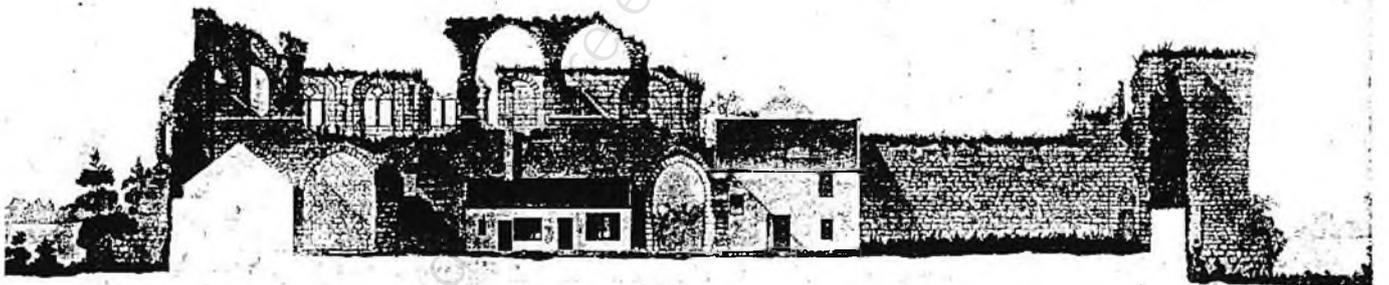
Que vont devenir ces ruines? La question se pose car elles se dégradent rapidement; les murs d'enceinte perdent leur parement, le lierre dissocie les joints. Seule la prise en charge par la collectivité pourrait sauver ce vestige du XIII^e siècle qui se meurt.

Toutefois, à l'heure où nous "mettons sous presse" l'édition revue et corrigée, la nouvelle du rachat du château par un couple de Thiérois d'adoption nous laisse espérer le sauvetage et la mise en valeur de ce patrimoine

CHATEAU DE CHIERS
oise



CHATEAU DE CHIERS
oise



ETAT DES RUINES EN 1888

BIBLIOGRAPHIE

- Pour l'essentiel, la source de documentation est un écrit de m. Dupuis, maire de Pontarmé, article paru dans les "mémoires de la société archéologique de Senlis" des années 1897 et 1898.
- Des compléments ont été apportés grâce aux ouvrages:
 - Précis statistique du canton de Senlis
L. Graves 1855
 - Histoire régionale du département de l'Oise
Launay-Fauqueux 1925
 - La jacquerie
bulletin du S.N.I. 1958
 - Les registres d'Etat Civil de Thiers
 - La fin des féodaux
H. Montaigu
 - Châteaux forts et féodalité en Ile de France du XI^e au XIII^e
A. Châtelain
 - Ruines du vieux château de Thiers
A. Morand
 - Les reconstitutions de m. Aurenque
architecte des "monuments historiques"
- Enfin, nous avons tenu compte des observations émises par des visiteurs compétents, et rapportées par m. Vaffier copropriétaire; nous y avons joint nos propres conclusions.